

E.-V. VEUCLIN

---

LES

Hôtelleries et Cabarets

DE LA

Ville de Bernay

DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE



BERNAY

IMPRIMERIE E. VEUCLIN

1886



L'ES  
**Hôtelleries et Cabarets**  
DE LA  
VILLE DE BERNAY  
DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans sa très spirituelle et substantielle *Causerie sur quelques Enseignes du vieux Bernay*, M. Malbranche cite un certain nombre d'hôtelleries portant un nom emprunté à leur enseigne.

L'intéressante étude de notre érudit compatriote nous a suggéré l'idée de donner la liste des hôtelleries et cabarets dont nous avons trouvé mention dans les documents locaux (1).

Le registre de la Charité des Cordeliers nous fournit les noms suivants :

..... Michel Huël

endant bon vin blanc et vermeil. (1556)

Bessin Vilain vendeur de vin non bière  
P serroit en faisant bonne chière. (1560)

Guille le ianux hoste du liu. (1562)

---

(1) Comptes des trésors de Ste-Croix et de la Couture. — Registres des confréries et paroiss-



Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons :

LA CORNE DE CERF. — 1619, proche la prison de Montreuil.

LE GRAND DAUPHIN. — 1662.

LE BŒUF COURONNÉ. — 1684.

L'ÉCU. — 1678. Jehan Giot, hostelier, s<sup>r</sup> de l'Escu (1).

L'IMAGE S. MARTIN. — 1690.

LE BŒUF. — 1695. Guillaume de l'Espiney, hostelier, rue aux Juifs.

En 1696, la communauté des Hôteliers porte pour armoiries : *d'azur à une Sainte-Vierge d'argent levant les yeux et les mains au ciel.*

Le XVIII<sup>e</sup> siècle nous offre une longue nomenclature :

LE POINT DU JOUR. — 1701. (2)

LA CROIX BLANCHÉ. — 1704. Auberge, au faubourg de Boucheville.

LA FLEUR DE LYS. — 1718. (3)

---

siaux. — Registres du tabellionage. — Titres du siège de police. — Titres du bailliage.

(1) 1712. Auberge du « Grand Écu » ; ce devait être la même.

(2) En 1718, on trouve « L'Ancien Point du Jour » ; en 1746, « Le Point du Jour. »

(3) 1757-1763. Jean-Marin Olivier, « cabartier », à l'auberge de « La Fleur de Lys. », paroisse de Ste-Croix.

En 1784, l'auberge anciennement nommée la « Fleur de Lys » s'appelait « Le Grand Cerf »,



LE CHEVAL BLANC. — 1721.

L'ÉQUERRE. — 1723, rue de Laitre (1).

LE PETIT ÉCU. — 1732. Auberge, rue aux Charrettes et rue de Geôle, proche l'abreuvoir.

LA BELLE ÉPINE. — 1739. Auberge, au faubourg de Boucheville.

LES TROIS CROISSANTS. — 1750.

Nous pensons que c'est à cette auberge, dont le titre se sera modifié, que s'appliquent les couplets suivants, que nous trouvons dans un ancien « Recueil d'Airs », ayant appartenu à un bernayen musicien (2).

LE GRAND CROISSANT.

Je ne veux plus que l'on se plaigne  
De me voir seul dans mon comptoir :  
Jeune femme et brillante enseigne  
Le feront deux fois mieux valoir...  
Par une chaîne fortunée,  
Il faut qu'un tendron agaçant

---

elle était située à la porte de Rouen et exploitée par le sieur Véron. — L'enseigne n'appartenait donc point à l'immeuble.

(1) En 1782, Jean Bliard tient l'auberge où pend pour enseigne « L'Équerre et *aux Armes de M. le Maréchal duc de Broglie.* »

1788, 17 avril. Briard, aubergiste à l'auberge où pend pour enseigne LES ARMES DE BROGLIE. — (*Minutes du siège de police*).

(2) M. Deschamps, huissier, dont la fille fut, pensons-nous, organiste à la Couture. — Nous devons ce « Recueil d'Airs » à l'amicale courtoisie de M. Assegond, de Bernay.



Avec moi fixe l'hymenée  
A l'auberge du grand Croissant.

De venir chez moi chacun grille  
Pour t'admirer, pour m'applaudir ;  
Et grâce à ta mine gentille,  
Je vois mon trésor s'arrondir.  
Puis, tous les ans, à la paroisse  
On conduit un marmot naissant...  
Car je prétends que tout s'accroisse  
A l'auberge du grand Croissant.

Dans ces lieux je veux faire en sorte  
D'attirer tous les voyageurs ;  
Je serai toujours sur ma porte  
Afin d'en faire les honneurs ;  
Puis je dirai d'un air honnête :  
« Messieurs, arrêtez, en passant !  
— Où donc ? — « Regardez sur ma tête,  
« C'est bien ici le grand Croissant... »

LE GRAND CERF. — 1755. Auberge,  
paroisse de la Couture, proche la porte  
d'Orbec. Thomas Laumosne (1).

LA COUR DES PÉNITENTS. — 1757.  
Gueroult, « cabartier. »

L'IMAGE S. JEAN. — 1757. Auberge,  
dans la grande rue.

LA CABALLE JOYEUSE. — 1757. Au-  
berge, paroisse de la Couture. Veuve Jac-  
ques Legrand.

---

(1) 1766. Alexandre Hurel, aubergiste, AU  
CERF, paroisse de Ste-Croix. Il y aurait donc  
eu deux auberges portant une enseigne à peu  
près semblable.

En 1784, « Le Grand Cerf » était, avons-nous  
dit, transféré à la porte de Rouen, et remplaçait  
« La Fleur de Lys ».



LE DAUPHIN. — 1757. Auberge, proche la porte d'Orbec.

LE MAURE. — 1762. Hervieu, « cabartier » à l'auberge du Maure (1).

L'IMAGE S. HUBERT. — 1765. Auberge, à la Porte de Lisieux, chez Elie.

LE TAPIS VERT. — 1768. Auberge, paroisse de la Couture, à la porte de Lisieux. Pierre Malherbe (2).

LE CADRAN BLEU. — 1770. Auberge, paroisse de Ste-Croix. Louis Escallard.

LES TROIS POISSONS COURONNÉS. — 1771 (3).

LA POSTE ROYALE. — 1777. Auberge, faubourg de Boucheville. Caron

LE BŒUF COURONNÉ. — 1779. Rues de l'Abbaye et de St-Nicolas.

LES ARMES DE LA VILLE. — 1781.

LE PALAIS-ROYAL. — 1784. Auberge. Duthel.

LE SOLEIL D'OR. — 1787. Auberge. Martin.

LE GRAND TURC. — 1787. Café, rue des Charrettes, paroisse de Ste-Croix. Desportes.

---

(1) A partir de 1763, cette auberge est aussi désignée sous le nom de : LA TÊTE NOIRE.

(2) 1770. — « Le Tapis vert » ou plutôt « Le Point du Jour », tenu par Louis Maillard.

(3) 1788. LES TROIS POISSONS, auberge, paroisse de Ste-Croix. Viret, aubergiste.



L'IMAGE S. JACQUES.

L'IMAGE S. MARTIN.

L'EAU-DE-VIE. — 1789.

LA CROIX D'OR. — 1791.

LA POMME D'OR.

LA LEVRETTE.

LE CYGNE.

LE CHEVAL NOIR.

HOTEL DE PARIS. — An III. Pierre Caron (1).

De ces enseignes il ne subsiste plus que les suivantes :

LE LION D'OR. — LE BŒUF. — LA CROIX BLANCHE. — LE CHEVAL BLANC — LE GRAND CERF. — LE POINT DU JOUR. — LE PALAIS-ROYAL.

Terminons par un rapprochement qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'économie sociale et des mœurs :

En 1789, la communauté des « cabartiers », comprenant les aubergistes et les cafetiers, se composait de **vingt-deux** membres. — A l'heure où nous écrivons (2 novembre 1886), la ville de Bernay compte **cent dix-sept** débits de boissons !

---

(1) En l'an XII, l'hôtel de LA VILLE DE PARIS était, pensons-nous, la même.